

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 9 novembre 2018

## Relations internationales

# La Ville de Rennes soutient les projets à l'international

## Jusqu'au jeudi 31 janvier 2019

Chaque année, la Ville de Rennes soutient les acteurs rennais dans leurs projets à l'international dans le but d'inciter à l'ouverture au monde à travers la coopération et la mobilité internationale des jeunes et des représentants du monde associatif. Les porteurs de projets pour 2019 doivent déposer leurs dossiers en ligne jusqu'au jeudi 31 janvier 2019 *via* le portail des aides et des subventions de la Ville de Rennes.

### Deux dispositifs de soutien

La Ville de Rennes met en place deux dispositifs de soutien différents :

- **le Fonds d'échanges internationaux (FEI)**, qui s'adresse aux établissements scolaires et associations rennaises dont le projet implique le déplacement d'au minimum 3 Rennais à l'étranger. Le soutien financier maximum est de 1 500 € par projet.
- **le Fonds d'aide au développement (FAD)**, destiné aux associations rennaises pour des projets de solidarité internationale, en soutien à des initiatives locales à l'étranger. Le soutien financier est de 3 000 € maximum par projet.

Le soutien de la Ville s'exerce par le biais d'une contribution financière mais aussi par un appui méthodologique, fourni par la Maison internationale de Rennes (MIR).

### Chiffres

En 2017, la Ville de Rennes a soutenu 51 projets de mobilité internationale *via* le **FEI** (44 projets scolaires et 7 projets associatifs) pour un montant total de 53 741 €.

- Exemples de projets soutenus *via* le FEI : rencontre de jeunes européens, projet pédagogique autour du handicap et du sport, élaboration de projets à dominante artistique avec un partenaire à l'étranger...

---

Au total, 16 projets de solidarité internationale dans 13 pays ont été soutenus *via* le **FAD** en 2017 pour un montant total de 41 700 €.

- Exemples de projets soutenus *via* le FAD : appui à des coopératives engagées dans des activités génératrices de revenus, participation à des projets d'adduction d'eau potable, organisation de formations, en lien avec les autorités locales compétentes, dans des domaines variés (santé, gestion, agriculture, etc.).

## | Démarche

Les porteurs de projets intéressés doivent remplir un formulaire en ligne avant le jeudi 31 janvier 2019 sur le [portail des aides et des subventions](#) de la Ville de Rennes.

Tout au long de l'année, la MIR peut accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration de leur projet, la constitution et la transmission du dossier de candidature. Elle vient en appui dans la phase de préparation et, une fois le projet concrétisé, dans les phases de réalisation de compte-rendu et de restitution auprès des Rennais.

## Pratique

---

- Document joint : plaquette de présentation des appels à projets à l'international
- Consulter [le portail des subventions aux associations](#) de la Ville de Rennes et [la page dédiée](#) pour plus d'informations.
- Pour bénéficier d'un accompagnement sur un projet à l'international ou sur le montage de leurs dossiers, les associations peuvent se rapprocher de la [Maison Internationale de Rennes](#) (MIR)